

**Afficher une attitude positive à l'égard de l'environnement n'est pas suffisant pour acquérir le titre d'entrepreneur durable. Une étude sur les PME en Nouvelle-Zélande nous apprend que la conscience de l'impact environnemental de ses activités peut parfois noyer le poisson.**

par Vincent Desjardins, Olivier Audy et Cheick Alassane Traore

En matière de pratiques environnementales, les PME sont souvent considérées à la traîne en comparaison des plus grandes entreprises. Est-ce vraiment une question de taille et de ressources disponibles ?

Une attitude défavorable aux questions environnementales pourrait aussi être la cause de ce retard. La faible adhésion des PME aux pratiques environnementales pourrait également provenir d'un manque d'information.

À ces trois tentatives d'explication, une étude réalisée auprès de 148 PME de la ville d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, répond par « ni oui, ni non... pas du tout, et probablement ! ».

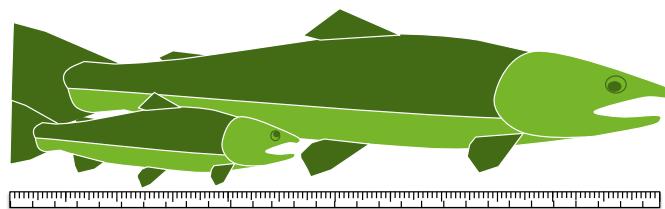
Sue Cassells et Kate Lewis, de la Massey University, en Nouvelle-Zélande, tentent de faire ressortir la relation entre l'intégration de pratiques environnementales par les PME, leur taille et l'attitude des propriétaires face aux questions environnementales.

## Nous mènent-ils en bateau ?

D'emblée, une bonne nouvelle : la majorité des propriétaires des PME étudiées connaissent les répercussions des activités de leur entreprise sur l'environnement.

Dans l'ensemble, les dirigeants de PME sont aussi d'avis que la réglementation seule est insuffisante pour apporter des solutions adéquates aux problèmes environnementaux. Ils affirment qu'il ne faut pas attendre d'être contraint pour améliorer sa performance environnementale.

Mais cet intérêt ne les incite pas nécessairement à partir à la pêche aux informations utiles... Peu informés des pratiques environnementales, la majorité de ces gestionnaires, soit 94%, n'avait jamais entendu parler de la norme ISO 14001 !



## Une histoire de taille ? Plutôt une question d'économies et de capacité stratégique

Malgré ce qui peut sembler un manque criant d'information, les PME étudiées intègrent plusieurs pratiques environnementales. Cassells et Lewis distinguent quatre catégories : les pratiques opérationnelles, la gestion des déchets, l'éco-conception et les systèmes de gestion environnementale.

Peu importe leur taille, les PME adoptent des pratiques qui réduisent leurs coûts, qu'il s'agisse du contrôle du carburant ou une meilleure utilisation de l'énergie. Priorité est donnée à ces pratiques en raison de l'avantage financier potentiel pour l'entreprise.

Par contre, plus l'entreprise est grande, plus elle s'engagera dans l'implantation de systèmes de gestion environnementale. Pas de surprise ici, puisque la capacité stratégique nécessaire à cette mise en place croît avec la taille d'une entreprise.

PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES			
Pratiques opérationnelles	Pratiques de gestion des déchets	Pratiques d'éco-conception	Politiques et systèmes de gestion environnementale
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des coûts de carburant</li> <li>Optimisation du réseau de distribution</li> <li>Réduction des émissions polluantes dans l'air et l'eau</li> <li>Objectifs mesurables de réduction de la consommation d'énergie</li> <li>Traitement ou captation des émissions polluantes</li> <li>Achat de produits verts</li> <li>Objectifs mesurables de réduction de la consommation d'eau</li> <li>Moyens de transport propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élimination des déchets dangereux de façon appropriée</li> <li>Programme de recyclage</li> <li>Utilisation d'emballages réutilisables</li> <li>Réduction de l'emballage</li> <li>Objectifs mesurables pour la réduction des déchets</li> <li>Récupération des emballages</li> <li>Récupération des produits en fin de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de matériaux non dangereux</li> <li>Conception de produits faciles à réparer et / ou plus durables</li> <li>Conception de produits faciles à démonter et / ou à recycler</li> <li>Remplacement des matériaux neufs par des matériaux recyclés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique environnementale</li> <li>Personnel affecté à la gestion environnementale</li> <li>Audits environnementaux</li> <li>Système de gestion environnemental</li> <li>Promotion basée sur des caractéristiques environnementales</li> <li>Politique d'achat environnemental</li> <li>Évaluation de la performance environnementale des fournisseurs</li> <li>Cueillette de données environnementales</li> <li>Certification indépendante</li> <li>Éco-étiquetage</li> </ul>

d'après Cassells et Lewis (2011).

## Tout de même un problème de mesures

Bien que les pratiques procurant les plus importantes réductions de coûts soient les plus fréquemment mises en œuvre, la plupart des chefs d'entreprise se montrent sceptiques ou indécis quant aux économies que peuvent procurer ces mêmes pratiques.

De façon surprenante, bien que la majorité des PME consultées ait adopté des pratiques de gestion des déchets, seulement 50% d'entre elles se sont fixé des objectifs de réduction mesurables. Par conséquent, elles se trouvent incapables d'évaluer l'efficacité de leurs pratiques ou d'y apporter des améliorations !

Or, sans collecte de données ni mesures de la performance, impossible d'évaluer avec précision le coût, et encore moins l'efficacité, des pratiques environnementales.

Les propriétaires de PME se lancerait donc dans la gestion environnementale en s'appuyant sur une croyance générale, sur des oui-dire, bref sur des histoires affirmant qu'il s'agit d'un exercice bénéfique, et non pas sur la base d'une analyse de coût.

Ou, tout simplement, les gestionnaires intègrent des pratiques environnementales au titre d'un exercice de bonne gestion, sans réaliser qu'elles constituent des actions à portée environnementale.

Dans un cas comme dans l'autre, le rôle de l'information dans l'adoption de pratiques environnementales se trouve donc amené à la surface.

## Après tout, c'est une affaire d'attitude

De leur côté, les gestionnaires démontrant une attitude favorable envers la question environnementale sont aussi ceux et celles qui se soucient le plus de la

qualité de l'information de gestion. Ils investissent dans la cueillette de données sur la performance environnementale de leur entreprise et emploient des responsables de la gestion environnementale. Il existe aussi une corrélation positive entre l'attitude favorable et l'implantation d'un système de management environnemental.

### Influence des variables « taille d'entreprise » et « attitude favorable des propriétaires envers la protection de l'environnement » sur l'adoption de pratiques environnementales au sein de 148 PME néo-zélandaises

Pratiques	Variables	Taille de l'entreprise	Attitude des propriétaires
Pratiques opérationnelles	Influence négligeable	Influence négligeable	Influence négligeable
Gestion des déchets	Influence négligeable	Influence négligeable	Influence négligeable
Conception des produits	Influence négligeable	Influence négligeable	Influence négligeable
Politiques et systèmes	Influence notable	Influence notable	Influence notable

d'après Cassells et Lewis (2011).

« *Cela semble démontrer qu'une attitude positive a conduit ces propriétaires de PME à aller au-delà de la réglementation et des considérations de coûts, ou, du moins, qu'ils ne sont pas motivés par ces seules considérations* », précisent les deux chercheurs.

Ni chair ni poisson, le portrait ainsi dressé révèle, en définitive, que la taille des PME tout comme l'attitude de leur dirigeants envers la protection de l'environnement n'influencent que très peu les choix, sauf en ce qui a trait aux politiques et systèmes liés à l'information.

Les entrepreneurs favorables à la protection de l'environnement s'informent plus et mieux. Ils seront les premiers à pouvoir chiffrer les avantages et limites de leurs pratiques environnementales.

### Pratiques clés

@vigeipme #ddpme

*La taille des PME et l'attitude des dirigeants influencent l'intérêt pour les données de gestion environnementale.*

### Pour en savoir plus

Sue Cassells & Kate Lewis (2011). **SMEs and Environmental Responsibility : Do Actions Reflect Attitudes?** *Corporate Social Responsibility and Environmental Management.* 18, 186-199(2011) Published online in Wiley Online Library (wileyonlinelibrary.com) DOI :10.1002/csr.269.

o Massey University : <http://www.massey.ac.nz/massey/home.cfm>

### À propos des auteurs

**Vincent Desjardins, Olivier Audy et Cheick Alassane Traore** sont étudiants au programme de MBA de

Sous licence Creative Commons

l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).



redaction@vigeipme.org

Une initiative du Laboratoire de recherche sur le développement durable en contexte de PME – **Institut de recherche sur les PME de l'UQTR.**

**Direction :** François Labelle - [Francois.Labelle@uqtr.ca](mailto:Francois.Labelle@uqtr.ca) – **Rédaction en chef et coaching :** Anne-Marie Pichette